

POLITIQUE DE LA VILLE

Permanences fiscales 2026 à la Maison de Justice et du Droit

Publié le 20 avril 2026



Permanences fiscales 2026 à la Maison de Justice et du Droit

Pour la troisième année le Barreau de Chambéry organise des permanences en droit fiscal à la Maison de justice et du Droit (MJD) d'Aix les Bains durant le mois de Mai.

Dès la création de la MJD de Chambéry, l'Ordre des avocats a été présent avec la tenue de consultations d'orientation gratuites effectuées par des avocats-volontaires. Ces permanences se déroulent chaque semaine les vendredi soir et samedi matin au sein des MJD du ressort et rencontrent un vif succès.

Sous l'impulsion du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD), une permanence dédiée aux moins de 25 ans était mise en place. En 2017, une première permanence thématique sur le droit du travail a été mise en place chaque semaine en MJD de Chambéry, suivie en 2021 d'une autre consultation thématique en matière de droit administratif.

Chaque année, c'est plus de 2300 usagers qui sont reçus (chiffre 2025) dans le cadre de ces différentes consultations.

En 2022, une permanence thématique était mise en œuvre sur le thème de la fiscalité au sein de la MJD d'Aix les Bains durant la période de déclaration fiscale. Là encore, cette permanence trouvait rapidement son public permettant de recevoir près de 36 personnes sur l'année 2025.

Les permanences de 2026

<https://grand-lac.fr/information/actualites/permanences-fiscales-2026-a-la-maison-de-justice-et-du-droit-542262>

Les permanences de 2026

Les permanences de 2026 se dérouleront selon le calendrier ci-dessous et seront effectuées par 2 avocats fiscalistes du barreau de Chambéry. La prise de rendez-vous s'effectuera auprès de la MJD d'Aix les Bains en appelant le 04 79 34 00 53.

- > Jeudi 7 mai 2026, de 9h à 12h et 14h à 17h
- > Mercredi 13 mai 2026, de 14h à 17h
- > Mardi 19 mai 2026, de 9h à 12h



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.